



HAUTE-SAVOIE

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE PUBLIQUE DU 5 OCTOBRE 2026

DELIBERATION

Conseillers en exercice : 27 - Présents : 20 - Votants : 25

L'an deux mille vingt-six, le cinq octobre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Groisy, s'est réuni en session ordinaire, en Mairie, Salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Christophe SIBILLE, Maire.

Date de convocation : 29 septembre 2026

Présents : Fabienne ALTER - Laurie BERTHOD (arrivée à 19h25, pour le vote de la question n°4, délibération n°2026-084) - Nathalie BONNIN - Michel CARTIGNY - Franck COLLOMB - Yoann CUINET - Stéphane DEROBERT - Célia DERONZIER - Gérard DUGAVE - Anaïs DURET - Samuel DURET - Nathalie ERAZMUS - Matthew FOURNET (arrivé à 19h22, pour le vote de la question n°4, délibération n°2026-084) - Nathalie GAVEL - Caroline LAMOUILLE - Jean-Marc LOMBARD - Tarek MAJRI - Jean-Yves RAPPHIN (arrivé à 19h27, pour le vote de la question n°5, délibération n°2026-085) - Marie-Pierre ROSE-AMLEHN - Christophe SIBILLE - Béatrice VALLEJO

Absents – Excusés : Laurie BERTHOD (jusqu' à 19h25) - Nathalie CHAPPET - Boris CHARLIER - Matthew FOURNET (jusqu' à 19h22) - Marie-Cécile HUO - Robert LAURAIN - Franck LEROY - Christelle MICHELIN - Yves RAPPHIN (jusqu' à 19h27)

Pouvoirs : 5

Boris CHARLIER a donné pouvoir à Matthew FOURNET
Nathalie CHAPPET a donné pouvoir à Christophe SIBILLE
Marie-Cécile HUO a donné pouvoir à Béatrice VALLEJO
Franck LEROY a donné pouvoir à Fabienne ALTER
Christelle MICHELIN a donné pouvoir à Anaïs DURET

Quorum : 14

Secrétaire de séance : Marie-Pierre ROSE-AMLEHN

DEL N° 2026-084 – ADMINISTRATION GENERALE – MODIFICATION DES COMMISSIONS COMMUNALES ET DESIGNATION DES MEMBRES (ABROGE ET REMPLACE DELIBERATION N°2026-030 DU 20 AVRIL 2026)

Exposé de Christophe SIBILLE, Maire,

Vu la délibération du Conseil municipal n°2026-030 du 20 avril 2026 portant création et composition de huit Commissions Communales,

Vu la démission de la 5^{ème} Adjointe au Maire de son poste d'Adjointe et de Conseillère municipale acceptée par le Préfet de la Haute-Savoie le 17 septembre 2026,

Vu l'installation au sein du Conseil municipal d'une nouvelle Conseillère municipale le 5 octobre 2026,

Vu la délibération n°2026-083 du Conseil municipal le 5 octobre 2026 portant suppression d'un poste d'Adjoint,

Il convient de prendre une nouvelle délibération constituant les Commissions Communales conformément à l'article L 2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).

Les membres sont désignés par vote à bulletin secret (art. L. 2121-21 du CGCT).

Toutefois, le Conseil municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ou aux présentations (même article).

Le Maire propose :

- de réduire le nombre de ces Commissions à sept et de confier la responsabilité de celles-ci aux Adjoints au Maire, sachant qu'il en est Président de droit,
- que ces sept Commissions, chargées d'étudier les dossiers relatifs aux thèmes suivants, soient désignées comme ci-après :
 - Finances – Ressources Humaines,
 - Urbanisme – Aménagement du territoire,
 - Vie Associative – Evènementiel,
 - Travaux – Bâtiments – Voiries – Réseaux,
 - Communication – Culture,
 - Environnement,
 - Enfance – Jeunesse ;
- que chaque Commission soit composée au maximum de 9 membres du Conseil municipal, Maire et Vice-Président inclus, et que leur composition soient arrêtées comme suit :

Finances – Ressources Humaines :

Vice-présidente : Béatrice VALLEJO, 1^{ère} Adjointe,

Membres : Nathalie BONNIN, Marie-Cécile HUO, Conseillères municipales ;

Urbanisme – Aménagement du territoire :

Vice-président : Yoann CUINET, Adjoint,

Membres : Franck COLLOMB, Samuel DURET, Matthew FOURNET, Franck LEROY, Jean-Yves RAPHIN, Marie-Pierre ROSE-AMLEHN, Conseillers municipaux ;

Vie Associative – Evènementiel :

Vice-présidente : Nathalie CHAPPET, Adjointe,

Membres : Nathalie GAVEL, Caroline LAMOUILLE, Robert LAURAIN, Tarek MAJRI, Christelle MICHELIN, Conseillers municipaux ;

Travaux – Bâtiments – Voiries – Réseaux :

Vice-président : Matthew FOURNET, Adjoint

Membres : Boris CHARLIER, Yoann CUINET, Samuel DURET, Caroline LAMOUILLE, Franck LEROY, Jean-Yves RAPHIN, Marie-Pierre ROSE-AMLEHN, Conseillers municipaux ;

Communication – Culture :

Vice-président : Gérard DUGAVE, Adjoint,

Membres : Stéphane DEROBERT, Marie-Cécile HUO, Jean-Marc LOMBARD, Conseillers municipaux ;

Environnement :

Vice-présidente : Marie-Cécile HUO, Adjointe,

Membres : Fabienne ALTER, Michel CARTIGNY, Nathalie ERAZMUS, Robert LAURAIN, Marie-Pierre ROSE-AMLEHN, Conseillers municipaux ;

Enfance – Jeunesse :

Vice-président : Jean-Marc LOMBARD – Adjoint,

Membres : Laurie BERTHOD, Célia DERONZIER, Matthew FOURNET, Caroline LAMOUILLE, Conseillers municipaux ;

Au vu de l'exposé et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, décide :

Article 1 : de valider les 7 Commissions municipales, comme suit :

- Finances – Ressources Humaines,
- Urbanisme – Aménagement du territoire,
- Vie Associative – Evènementiel,
- Travaux – Bâtiments – Voiries – Réseaux,
- Communication – Culture,
- Environnement,
- Enfance – Jeunesse ;

Article 2 : d'arrêter la composition de chaque Commission à 9 membres maximum, Maire et Vice-Président inclus ;

Article 3 : après appel à candidatures, considérant la présence d'une seule liste pour chacune des Commissions, et en conformité avec les dispositions du CGCT, notamment de l'article L2121-21 du CGCT, de désigner les membres au sein des sept Commissions comme suit, après avoir aussi décidé à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret :

Finances – Ressources Humaines :

Vice-présidente : Béatrice VALLEJO, 1^{ère} Adjointe,

Membres : Nathalie BONNIN, Marie-Cécile HUO, Conseillères municipales ;

Urbanisme – Aménagement du territoire :

Vice-président : Yoann CUINET, Adjoint,

Membres : Franck COLLOMB, Samuel DURET, Matthew FOURNET, Franck LEROY, Jean-Yves RAPHIN, Marie-Pierre ROSE-AMLEHN, Conseillers municipaux ;

Vie Associative – Evènementiel :

Vice-présidente : Nathalie CHAPPET, Adjointe,

Membres : Nathalie GAVEL, Caroline LAMOUILLE, Robert LAURAIN, Tarek MAJRI, Christelle MICHELIN, Conseillers municipaux ;

Travaux – Bâtiments – Voiries – Réseaux :

Vice-président : Matthew FOURNET, Adjoint

Membres : Boris CHARLIER, Yoann CUINET, Samuel DURET, Caroline LAMOUILLE, Franck LEROY, Jean-Yves RAPHIN, Marie-Pierre ROSE-AMLEHN, Conseillers municipaux ;

Communication – Culture :

Vice-président : Gérard DUGAVE, Adjoint,

Membres : Stéphane DEROBERT, Marie-Cécile HUO, Jean-Marc LOMBARD, Conseillers municipaux ;

Environnement :

Vice-présidente : Marie-Cécile HUO, Adjointe,

Membres : Fabienne ALTER, Michel CARTIGNY, Nathalie ERAZMUS, Robert LAURAIN, Marie-Pierre ROSE-AMLEHN, Conseillers municipaux ;

Enfance – Jeunesse :

Vice-président : Jean-Marc LOMBARD – Adjoint,

Membres : Laurie BERTHOD, Célia DERONZIER, Matthew FOURNET, Caroline LAMOUILLE, Conseillers municipaux ;

Article 4 : d'autoriser le Maire à signer toutes pièces administratives et comptables s'y rapportant, et plus généralement, à faire le nécessaire.

Pour copie conforme.

**La Secrétaire de séance,
Marie-Pierre ROSE-AMLEHN**



**Le Maire,
Christophe SIBILLE**



Acte certifié exécutoire :

Transmis en Préfecture le : 7/10/2026

Publié le : 7/10/2026

Le Maire,
Christophe SIBILLE

